

LOURMEL SOLUTIONS ASSURANCES

Rapport de gestion

 **2024**

Le rapport de gestion du Conseil d'Administration est présenté pour rendre compte de l'activité de LOURMEL SOLUTIONS ASSURANCES au cours de l'exercice 2024. Il est soumis à l'Assemblée Générale avec notamment les comptes 2024, le bilan au 31 décembre 2024 et les rapports des commissaires aux comptes.

Il est rappelé que le rapport de gestion du Conseil d'Administration doit exposer la situation de la société durant l'exercice écoulé, son évolution prévisible, les événements importants survenus entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle il est établi, ses activités en matière de recherche et de développement.

Ce rapport sera inclus, entre autres documents, dans le dossier annuel qui sera adressé à l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution.

Table des matières

1. LOURMEL SOLUTIONS ASSURANCES	3
2. La Gouvernance	3
3. Les faits marquants de l'exercice.....	4
3.1. Augmentation de capital	4
3.2. Les marchés financiers.....	4
3.3. Evolution du portefeuille.....	5
4. Bilan 2024 de LOURMEL SOLUTIONS ASSURANCES.....	5
4.1. La souscription	5
4.2. Les prestations payées et les provisions techniques.....	6
4.3. Les frais d'acquisition et d'administration	6
4.4. La Réassurance.....	7
4.5. Les Actifs	7
4.6. Le Compte de Résultat 2024.....	10
5. Les relations partenariales	11
6. Les Conventions réglementées	12
7. Les perspectives	13
8. ANNEXES	14
8.1. Annexe 1 - Gouvernance.....	14
8.2. ANNEXE 2 - Bilans et Comptes de résultats 2020-2024 (K€).....	16

1. LOURMEL SOLUTIONS ASSURANCES

LOURMEL SOLUTIONS ASSURANCES est une société anonyme d'assurance créée conjointement par CARPILIG/P, Institution de Prévoyance régie par le code de la Sécurité sociale (SIREN 533.889.960), et par MGI, Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du code de la Mutualité (SIREN 437.994.205).

LOURMEL SOLUTIONS ASSURANCES dispose d'un capital de 25 000 500 €, entièrement libéré, détenu à 99,4% par CARPILIG/P et à 0,6% par MGI. Elle est membre du Groupe Lourmel, au même titre que CARPILIG/P (Institution de Prévoyance), MGI (Mutuelle) et l'Alliance professionnelle Retraite AGIRC-ARRCO, Section Lourmel.

Par décision de l'ACPR du 17 Octobre 2019, LOURMEL SOLUTIONS ASSURANCES est agréée pour réaliser en France les opérations relevant des branches suivantes mentionnées à l'article R. 931-2-1 du code de la Sécurité sociale :

1. Accidents
2. Maladie
20. Vie-décès

Dans ce cadre, un suivi de programme d'activité a été transmis semestriellement à l'ACPR (jusque fin en décembre 2024).

L'activité principale cible de LOURMEL SOLUTIONS ASSURANCES consiste dans un premier temps à développer et à assurer des contrats de Prévoyance et de Santé à destination des Travailleurs Non-Salariés (TNS), contrats dont une partie des cotisations peut être éventuellement déductible au titre du dispositif Loi Madelin (selon les garanties souscrites) et, dans un second temps à assurer des contrats collectifs de Prévoyance et de Santé, standards ou sur-mesure, destinés à une cible interprofessionnelle.

Un projet de contrat individuel couvrant les frais de soins de santé a été également développé et commercialisée en fin d'année 2024.

La distribution de ces contrats est définie comme pouvant être réalisée par un ou des réseaux de courtiers (TNS, Prévoyance collective), un site de comparateur (TNS, Santé individuelle) et par les équipes de courtage du Groupe Lourmel. Leur gestion est effectuée par des prestataires extérieurs au Groupe Lourmel.

2. La Gouvernance

L'article 14 des statuts de la société précise que le Conseil d'Administration de LOURMEL SOLUTIONS ASSURANCES est composé de 3 membres au moins et de 18 membres au plus, sous réserve de la dérogation prévue par la loi en cas de fusion.

Ce même article précise qu'il n'est pas fait à un administrateur obligation d'être actionnaire de la société.

Les membres du Conseil d'Administration sont nommés pour une période de 4 ans. Au 31/12/2024, ces membres sont les suivants :

- CARPILIG/P, actionnaire à 99,4% de LOURMEL SOLUTIONS ASSURANCES (représenté par Hubert BALARESQUE)

- MGI, actionnaire à 0,6% de LOURMEL SOLUTIONS ASSURANCES (représenté par Patrice SACQUEPEE)
- M. Philippe BONNEAUD
- M. David LETAILLEUR
- M. Joseph MAILLOT
- M. Denis REMANDE
- M. Guy THEPAUT
- M. Philippe VALAINS

Le représentant permanent de CARPILIG/P est M. Hubert BALARESQUE et celui de MGI est M. Patrice SACQUEPEE.

M. Guy THEPAUT est président du Conseil d'Administration.

Les personnes morales dans lesquelles les administrateurs de LOURMEL SOLUTIONS ASSURANCES exercent des fonctions de gestion, de direction, d'administration ou de surveillance dans une structure qui, soit appartient au même groupement que la société, soit qui a passé convention avec la société, sont précisées en annexe.

L'Assemblée Générale de LOURMEL SOLUTIONS ASSURANCES peut allouer aux administrateurs une rétribution dont la répartition est déterminée par le Conseil d'Administration. Ce même conseil peut déterminer la rémunération éventuelle du Président du Conseil d'Administration, du Directeur Général et du Directeur Général Délégué.

LOURMEL SOLUTIONS ASSURANCES n'a pas de salarié et ne verse donc aucune rémunération à ce titre. Les actionnaires n'ont pas été rétribués depuis la création de LOURMEL SOLUTIONS ASSURANCES

Le Conseil d'Administration LOURMEL SOLUTIONS ASSURANCES s'est réuni en 2024 à cinq reprises, les 26 mars, 28 mai, 19 septembre, 21 novembre et 11 décembre.

Ces réunions ont été organisées en mixte, présentiel et visio/audio conférence.

3. Les faits marquants de l'exercice

3.1. Augmentation de capital

La fin d'année 2024 a également été marquée par une décision d'augmentation du capital de 10 000 500 €, pour soutenir le développement et consolider LOURMEL SOLUTIONS ASSURANCES. Seule CARPILIG/P a choisi de souscrire à cette augmentation de capital.

3.2. Les marchés financiers

La baisse des taux et les records sur les marchés actions aux Etats-Unis ont été bénéfiques au portefeuille financier de LOURMEL SOLUTIONS ASSURANCES.

Dans ce cadre haussier, deux opérations de vente/achat ont été réalisées en octobre et décembre 2024 sur plusieurs titres du portefeuille, afin de réaliser des produits financiers.

- Lazard Human Capital : les opérations ont dégagé une plus-value de 230 K€ et augmenté d'autant la valeur nette comptable du titre qui atteint désormais 1 921 K€.
- Lazard Convertibles : l'opération de décembre 2024 a dégagé une plus-value de 33 K€ et augmenté d'autant la valeur nette comptable du titre qui atteint désormais 1 614 K€.
- ECOFI Enjeux Futurs : l'opération d'octobre 2024 a dégagé une plus-value de 151 K€ et augmenté d'autant la valeur nette comptable du titre qui atteint désormais 1 561 K€.
- ECOFI Conviction Monde : les opérations ont dégagé une plus-value de 181 K€ et augmenté d'autant la valeur nette comptable du titre qui atteint désormais 1 525 K€.

Au total, cette opération a généré un profit de 595 K€.

3.3. Evolution du portefeuille et de l'offre

L'année a été marquée par la poursuite du développement informatique de PCM ainsi qu'un renforcement concomitant des effectifs commerciaux et supports.

Le CA BRUT de Réassurance est de 3,1 M€ en 2024 en augmentation de +55,8% par rapport à 2023 (1,9 M€).

Le volant d'affaires est en augmentation avec une activité qui impose de multiples délégations avec un effet assiette sur l'aspect commercial qui induit de ce fait une hausse des charges de gestion.

La réflexion sur la création de nouveaux produits telle que validée en Comité Produits et en Conseil d'Administration a été amorcée en 2024 et devrait se finaliser en 2025, il s'agit de produits de prévoyance individuelle de type « garantie temporaire décès ».

4. Bilan 2024 de LOURMEL SOLUTIONS ASSURANCES

4.1. La souscription

Pour les TNS, le rythme des adhésions est en croissance importante : au 31/12/2024, le stock d'adhérents est de 424 contrats en prévoyance (+10%) et de 227 contrats en santé (468 personnes protégées, +13%), pour un volume de primes acquises brutes de 820,1 K€ (+23%).

En ce qui concerne les contrats sur-mesure, 1 contrat a été signé en 2024 en prévoyance et 3 contrats en santé, via le courtier COLONNA.

A fin 2024 en santé, le nombre de bénéficiaires est de 3 424 contre 2 710 en 2023.

Le volume de primes acquises brutes des contrats sur-mesure est de 2 237,3 K€ (1 613,3 K€ en santé et 624,1 K€ en prévoyance) contre 1 327,7 K€ en 2023.

D'autres contrats sur-mesure ont été signés en 2024 : 1 contrat en santé géré par le délégataire HELIUM, 3 contrats en santé géré par ENTORIA et 1 contrat en prévoyance géré par le délégataire GENERATION.

Quelques contrats ont été réalisés sur PCM en 2024 mais les volumes ne sont pas encore significatifs (69,2 K€).

Primes acquises brutes (€)	Vie (Prévoyance)	Non Vie (Prévoyance)	Non Vie (Santé)	Total
2024	409 079	756 200	1 961 383	3 126 662
2023	295 445	543 059	1 155 253	1 993 757
2022	69 112	195 061	198 523	462 696
2021	26 999	63 419	78 219	168 637

4.2. Les prestations payées et les provisions techniques

Les prestations et frais payés bruts se sont élevés à 2 261,0 K€, dont 1 814,6 K€ en santé (80,3% des prestations), contre 1 581,6 K€ en 2023. Peu de prestations ont été versées en Vie (76,2 K€). Les provisions techniques brutes s'élèvent à 720,3 K€ (909,6 K€ en 2023).

En Prévoyance, les provisions sont constituées des provisions pour sinistres connus et des provisions pour sinistres inconnus. Les provisions pour sinistres connus sont calculées en tête par tête à partir des tables réglementaires. Les IBNR (*Incurred But Not Reported* c'est-à-dire les sinistres non encore connus) correspondent à l'estimation du coût ultime des sinistres survenus mais non encore déclarés à la date de clôture. Le montant des provisions techniques brutes en Prévoyance (hors provisions pour frais de gestion) est de 544,8 K€ (42,4 K€ pour les TNS, 477,3 K€ pour le sur-mesure et 25,1 K€ pour PCM).

En Santé, le provisionnement est estimé à partir de techniques de triangles de règlement (« Chain-Ladder ») basées sur des données trimestrielles. Le montant des provisions brutes en santé (hors provisions pour frais de gestion) est évalué à 175,5 K€ (31,2 K€ pour les TNS, 142,4 K€ pour le sur-mesure et 1,8 K€ pour TATOO).

Charges des sinistres brutes (€)	Vie (Prévoyance)	Non Vie (Prévoyance)	Non Vie (Santé)	Total
Prestations et frais payés	76 196	370 255	1 814 576	2 261 027
Charges de provisions (*)	-17 976	-125 017	-81 145	-224 138
TOTAL 2024	58 221	245 238	1 733 430	2 036 889
2023	120 068	696 040	1 527 971	2 344 079
2022	25 301	70 017	228 142	323 460
2021	8 760	18 517	61 396	88 673

(*) Les charges de provisions comprennent les variations des provisions techniques et des provisions pour frais de gestion.

4.3. Les frais d'acquisition et d'administration

Compte tenu des importants investissements inhérents au développement des produits et des outils nécessaires à l'activité de LOURMEL SOLUTIONS ASSURANCES, les frais d'acquisition et d'administration se sont élevés à 2 661,7 K€, contre 2 325,2 K€ en 2023. Les autres charges techniques nettes sont enregistrées pour un montant de 1 262 K€ en 2024, contre 861 K€ en 2023. Cela correspond à une affectation plus importante de ressources internes et à l'achat de prestations externes.

Globalement, ces charges ont augmenté de 23% en 2024, à 3 923 K€ ce qui est normal en phase de fort investissement.

4.4. La Réassurance

Pour les TNS, le risque Prévoyance étant caractérisé par des prestations à fréquence faible et à coût unitaire important, il a été jugé opportun de mettre en place un contrat de réassurance :

- Si le montant garanti en cas de Décès est inférieur à 500K€ et que le montant de rente garantie en cas d'arrêt de travail est inférieur à 120 K€ /an, le contrat est réassuré à hauteur de 80%
- Dans les autres cas, le contrat est réassuré à 100%. Les garanties rentes de conjoint et rentes éducation sont également réassurées à 100%.

Compte tenu de son expérience dans l'assurance Prévoyance des Travailleurs Non-Salariés (TNS) et du soutien technique qui a pu être apporté, le réassureur choisi par LOURMEL SOLUTIONS ASSURANCES pour ces contrats est HANNOVER RÜCK SE.

Pour la Prévoyance, les contrats sur-mesure et PCM sont réassurés à hauteur de 50% par HANNOVER RÜCK SE.

En revanche, le risque Frais de Soins de Santé étant caractérisé par des prestations à fréquence élevée et à coût unitaire faible, Il n'a pas été jugé opportun de souscrire une réassurance pour cette garantie.

Solde de réassurance (€)	Vie (Prévoyance)	Non Vie (Prévoyance)	Non Vie (Santé)	Total
2024	-184 731	-248 484	0	-433 216
2023	-89 448	122 669	0	33 222
2022	-15 520	-62 207	-	-77 727
2021	-4 344	-13 756	-	-18 100
2020	-1 527	-3 219	-	-4 756

Le niveau de couverture de réassurance a vocation à être remis en question au fil du temps de façon à ce que le niveau de cession du risque par LOURMEL SOLUTIONS ASSURANCES diminue au fil du temps au gré de sa croissance et de sa solidité financière.

En 2024, une négociation a été menée via un courtier en réassurance afin de protéger le portefeuille par un programme d'excédent de sinistre par tête et d'excédent de sinistre par événement pour protéger l'organisme d'un risque de pointe trop important. Les traités de réassurance correspondant prennent effet en 2025. Le détail sera présenté dans le rapport de gestion 2025.

4.5. Les Actifs

L'actif de LOURMEL SOLUTIONS ASSURANCES est établi, en valeur comptable, à 21 334 K€, en forte augmentation par rapport à 2023 (+49,0%), du fait de la croissance de l'activité de l'entité et de son augmentation de capital. Au 31/12/2024, il est constitué à 48,9% de placements (10 442 K€, -2,1%). Le faible taux d'actifs financiers par rapport au total de l'actif est dû au fait que l'augmentation de capital a lieu en toute fin d'année 2024

et le montant n'avait donc pas eu le temps d'être investi dans des nouveaux placements. Cela explique également le niveau élevé des Autres créances (10,3 M€). Au 31/12/2024, les placements sont principalement constitués des lignes suivantes :

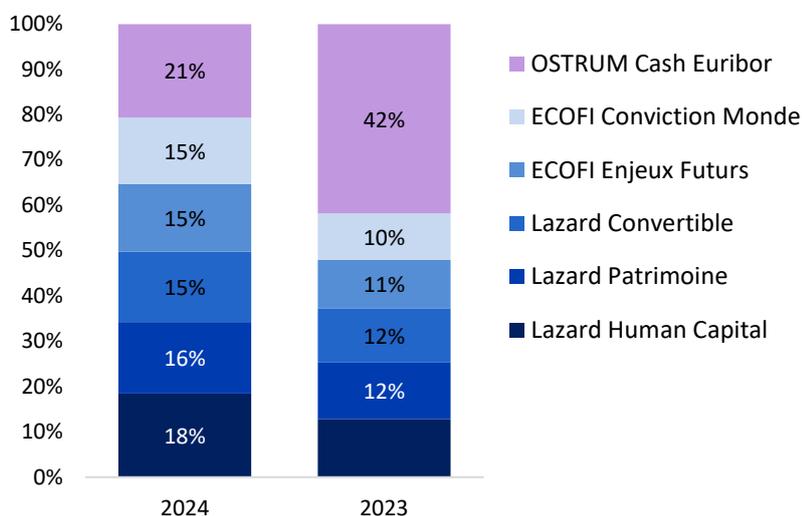
- LAZARD HUMAN CAPITAL (SICAV, prix de revient 1 921 K€ contre 1 691 K€ en 2023) : L'objectif de gestion du Compartiment est d'obtenir, sur la période de placement recommandée de 5 ans, une performance nette de frais supérieure à l'indice de référence MSCI World des marchés développés en investissant dans des entreprises qui apportent des solutions aux enjeux du développement durable et se distinguent par la qualité de leur gestion du Capital Humain. Le titre a été acquis le 12/07/2023. Des opérations de vente/achat ont été réalisées en octobre et décembre 2024, dégageant un produit financier de 230 K€. Au 31/12/2024, le titre présente une plus-value latente de 10 K€.
- LAZARD CONVERTIBLE GLOBAL IC H-EUR (obligations convertibles, prix de revient 1 614 K€ contre 1 581 K€ en 2023) : l'objectif de gestion se place sur une durée de placement recommandée de 5 ans. Une opération de vente/achat a été réalisée en décembre 2024, dégageant un produit financier de 33 K€. Au 31/12/2024, le titre présente une moins-value latente de -8 K€.
- ECOFI ENJEUX FUTURS I (Actions Secteur Ecologie, prix de revient : 1 561 K€ contre 1 410 K€ en 2023) : Ce FCP a pour objectif d'optimiser la performance d'un portefeuille investi en actions internationales et géré de façon discrétionnaire sur le thème du développement durable et selon une approche ISR. Une opération de vente/achat a été réalisée en octobre 2024, dégageant un produit financier de 151 K€. Au 31/12/2024, le titre présente une moins-value latente de -54 K€.
- ECOFI CONVICTION MONDE C (Actions Internationales de Rendement, prix de revient : 1 524 K€ contre 1 344 K€ en 2023) : Le FCP a pour objectif d'optimiser, sur un horizon de 5 ans, la performance d'un portefeuille géré de manière discrétionnaire et investi en actions internationales de rendement, c'est-à-dire à travers la sélection de titres émis par des sociétés qui se caractérisent par le versement de revenus réguliers et significatifs. Des opérations de vente/achat ont été réalisées en octobre et décembre 2024, dégageant un produit financier de 181 K€. Au 31/12/2024, le titre présente une plus-value latente de 9 K€.
- LAZARD PATRIMOINE SRI PC EUR (Mixte Euros, prix de revient : 1 641 K€, stable depuis 2023) : l'objectif de gestion vise à atteindre, en appliquant une gestion de type Investissement Socialement Responsable (ISR), sur une durée de placement recommandée de 3 ans, une performance nette de frais supérieure à son indicateur de référence composite. En 2024, la valeur liquidative du fonds a augmenté de 3% (contre une baisse de 0,1% en 2023). Depuis l'investissement de LOURMEL SOLUTIONS ASSURANCES dans ce fonds, (février 2022), sa valeur a augmenté de 6%.
- OSTRUM CASH EURIBOR (OPCVM Monétaire, prix de revient : 2 153 K€ contre 5 516 K€ en 2023, acquis par investissement de la trésorerie et de la recapitalisation de LOURMEL SOLUTIONS ASSURANCE par CARPILIG/P et MGI) : La SICAV a pour objectif de réaliser une performance nette supérieure à l'EURSTR capitalisé (taux au jour le jour du marché interbancaire en euro) en intégrant dans sa gestion une approche dite ISR (Investissement Socialement Responsable) qui vise à sélectionner des valeurs respectant les critères de responsabilité en matière environnementale, sociale/sociétale et de gouvernance (ESG). A travers cette approche d'investissement ISR, le délégataire de gestion financière estime pouvoir privilégier le financement à court terme des sociétés les plus responsables sur le

plan Environnemental, Social et de Gouvernance (ESG). En cas de très faible niveau des taux d'intérêt du marché monétaire, le rendement dégagé par l'OPCVM ne suffirait pas à couvrir les frais de gestion et l'OPCVM verrait sa valeur liquidative baisser de manière structurelle. En 2024, la valeur du titre a augmenté de 3,7% par rapport à 2023.

En 2024, plusieurs opérations sur les actifs ont eu lieu :

- Octobre 2024 : des opérations de vente/achat sur Lazard Human Capital, Ecofi Enjeux Futurs et Ecofi Conviction Monde afin de réaliser les produits financiers. La plus-value totale réalisée en octobre 2024 s'est élevée à 546 K€.
- Décembre 2024 : des opérations de vente/achat sur Lazard Human Capital, Lazard Convertible et Ecofi Conviction Monde afin de réaliser les produits financiers. La plus-value totale réalisée en décembre 2024 s'est élevée à 49 K€.
- OSTRUM Cash : plusieurs opérations de vente/achat ont eu lieu tout au long de l'année 2024, dégagant une plus-value de 133 K€. Au 31/12/2024, le titre présente une plus-value latente de 34 K€.

Composition du portefeuille financier



Ce portefeuille a une valeur de réalisation de 10 424 K€, en baisse de 21,2% par rapport au 31/12/2023 et est en plus-value latente de 10 K€.

Modalités de prise en compte dans la politique d'investissement de LOURMEL SOLUTIONS ASSURANCES des critères relatifs au respect d'objectifs sociaux :

suite à la création de la SGAPS LOURMEL, la politique financière et d'allocation d'actifs a été réécrite en intégrant les deux entités affiliées, MGI et CARPILIG/P et leur filiale.

Cette politique a permis de formaliser le système de gestion des risques de marchés et de placements de l'organisme, et d'identifier :

- les différents acteurs intervenant sur le périmètre du risque ainsi que leurs rôles et responsabilités,
- les périmètres des risques couverts,
- les mesures de gestion de chacun des risques,
- les lignes directrices des placements financiers,

- les méthodes de communication des informations.

Dans sa politique d'investissement, la S.A Lourmel Solutions Assurances adopte une stratégie de placement axée sur le développement et vise à assurer un niveau de sécurité des placements, tout en optimisant la rentabilité à moyen terme dans un contexte de prise en compte des critères ESG. La politique d'investissement peut évoluer en fonction des besoins de trésorerie et d'investissement.

Afin d'assumer les engagements attachés à ce développement, l'allocation d'actifs globale doit répondre à une problématique de disponibilité de fonds (problématique de liquidité), de classification SFDR et de labellisation ISR et faire face aux investissements de développement notamment les frais d'acquisition et les frais de gestion attachés.

La politique d'investissement doit permettre d'assurer un rendement d'actif suffisant sans compromettre la solvabilité de l'entité assurantielle, et en assurant des revenus financiers réguliers.

Le suivi de la politique d'investissement est assuré par son Comité des risques de la S.A Lourmel Solutions Assurances.

4.6. Le Compte de Résultat 2024

En raison des charges de gestion induites par le développement de la structure, de ses outils et ses produits, présents et à venir, le compte de résultat technique net de réassurance laisse apparaître en 2024 un déficit de 3 249 K€ (déficit moins important qu'en 2023 qui présentait un résultat technique net de réassurance de -3 486 K€). Les résultats financiers (+710 K€) permettent de réduire partiellement le déficit technique, entraînant un résultat net de l'exercice de -2 546 K€ (contre -3 185 K€ en 2023).

(en €)	DECES	ARRET DE TRAVAIL	SANTE	TOTAL
Primes acquises	409 079	756 200	1 961 383	3 126 662
Charges des sinistres	-58 221	-245 238	-1 733 430	-2 036 889
<i>dont prestations et frais payés</i>	-76 196	-370 255	-1 814 576	-2 261 027
<i>dont variation de provisions</i>	17 976	125 017	81 145	224 138
Charges de provision pour risque d'exg.	0	0	0	0
Frais d'acquisition et d'administration	-370 774	-688 834	-1 602 093	-2 661 701
Autres produits et charges techniques	-149 966	-304 297	-807 503	-1 261 766
Produits financiers techniques	2 133	4 405	11 425	17 963
Résultat technique brut	-167 749	-477 763	-2 170 219	-2 815 731
Solde de réassurance	-184 731	-248 484	0	-433 216
Résultat technique net	-352 480	-726 248	-2 170 219	-3 248 946
			Produits des placements	710 421
			Produit net non techniques	-7 479
			Impôts sur les bénéfices	0
			Résultat de l'exercice	-2 546 004

Les fonds propres ont augmenté à la suite de l'augmentation de capital de 10 000 500 € et diminuent avec le résultat net déficitaire pour atteindre 17,67 M€.

Actif (€)		Passif (€)	
Placements	10 442 093	Fonds propres	17 668 203
Provisions techniques cédées	291 165	<i>dont résultat</i>	-2 546 004
Créances	10 526 860	Provisions techniques	737 910
Trésorerie	74 111	Dettes	2 636 951
Total Actif	21 334 229	Total Passif	21 334 229

5. Les relations partenariales

Les relations avec les principaux partenaires externes de LOURMEL SOLUTIONS ASSURANCES sont les suivantes.

SOFRACO

Spécialisé depuis 1987 dans l'organisation des régimes sociaux (Retraite, Prévoyance, Santé et Epargne), le Groupe SOFRACO se définit comme étant le premier réseau national indépendant, spécialisé en protection sociale des dirigeants d'entreprises et des professions libérales. Il rassemble plus de 300 membres installés partout en France qui diffusent les contrats TNS Prévoyance et TNS Santé de LOURMEL SOLUTIONS ASSURANCES.

KEREIS (Ex-CBP)

Expert de l'assurance emprunteur et de la prévoyance individuelle, KEREIS est le prestataire retenu pour gérer les contrats TNS Prévoyance : gestion des adhésions, des questionnaires de santé, des cotisations et des prestations.

PAVILLON PREVOYANCE

Mutuelle du Groupe Pavillon Prévoyance (qui intègre également le groupe SOFRACO), Pavillon Prévoyance est spécialisé dans la couverture frais de soins de santé, la prévoyance et l'assurance des biens. Pavillon Prévoyance est le prestataire retenu pour gérer les contrats TNS Santé : gestion des adhésions, des cotisations et des prestations

HANNOVER RÜCK SE

HANNOVER RÜCK SE est l'un des plus grands groupes de réassurance dans le monde, à très forte sécurité financière. Ce groupe réassure les contrats TNS prévoyance et a apporté à LOURMEL SOLUTIONS ASSURANCES toute son expertise dans la tarification et sa connaissance du marché des TNS

FILASSISTANCE

Filassistance est un acteur multi-spécialiste de l'assistance aux personnes et aux biens, organisé en 3 Unités Opérationnelles : Assistance aux personnes, Assistance automobile, Services et solutions. Il est l'assistant des contrats TNS santé, en mutualisation avec les contrats santé assurés par MGI et CARPILIG/P.

COLONNA

COLONNA est un courtier en assurance, notamment en Santé et en Prévoyance. COLONNA est le premier courtier avec lequel LOURMEL SOLUTIONS ASSURANCES a signé des contrats sur-mesure. COLONNA est également le gestionnaire de ces contrats (adhésion, cotisations et prestations).

GENERATION

GENERATION, société du groupe Adelaïde, est spécialisé depuis près de 30 ans dans la gestion de contrats Santé et Prévoyance d'entreprises. GENERATION est le gestionnaire (adhésion, cotisations et prestations) de la gamme standard TATOO en Santé et des contrats sur-mesure AMOPAP en Prévoyance.

HELIUM

HELIUM, filiale du Groupe AUDEO, est une société française spécialisée dans la délégation de gestion de contrats santé et prévoyance pour le compte de courtiers et d'organismes assureurs. HELIUM est le gestionnaire (adhésion, cotisations et prestations) des contrats sur-mesure SPP SECURITE en Santé.

I-GESTION

I-GESTION, filiale de CEGEDIM Assurances, est un délégataire de gestion de contrats Santé et Prévoyance. I-GESTION est le gestionnaire (adhésion, cotisations et prestations) des contrats PCM (Prévoyance Collective Modulaire) en Prévoyance.

ENTORIA

ENTORIA est un courtier grossiste en assurance de personnes et en assurance de biens. ENTORIA est également le gestionnaire (adhésion, cotisations et prestations) des contrats sur-mesure CLE'O et HBP HOLDING en Santé.

6. Les Conventions réglementées

Sont ainsi visées par la procédure des conventions réglementées dans les sociétés anonymes à Conseil d'Administration les conventions suivantes :

- Toute convention intervenant directement ou par personne interposée entre la société et son directeur général, l'un de ses directeurs généraux délégués, l'un de ses administrateurs, l'un de ses actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % ou, s'il s'agit d'une société actionnaire, la société la contrôlant doit être soumise à l'autorisation préalable du Conseil d'Administration (il en est de même des conventions auxquelles une des personnes visées à précédemment est indirectement intéressée) ;
- Sont également soumises à autorisation préalable les conventions intervenant entre la société et une entreprise, si le Directeur Général, le Directeur Général Délégué ou l'un des administrateurs de la société est propriétaire, associé indéfiniment responsable, gérant, administrateur, membre du conseil de surveillance ou, de façon générale, dirigeant de cette entreprise.

Certaines conventions entrant normalement dans le champ d'application des conventions réglementées n'auront pas à faire l'objet d'une autorisation préalable car elles portent sur des opérations courantes conclues à des conditions normales (conventions libres).

Aucune nouvelle convention réglementée n'a été passée pendant l'exercice 2024.

7. Les perspectives

Les perspectives de LOURMEL SOLUTIONS ASSURANCES sont axées sur la poursuite du développement commercial de ses produits TNS Prévoyance et TNS Santé via un soutien plus prononcé aux courtiers du réseau SOFRACO d'une part, mais aussi via un spectre de distribution plus large (autres réseaux de courtage, comparateurs en ligne de contrats, ...).

Ainsi, le nouveau produit de santé TATOO a été commercialisé en fin d'année 2024, pour permettre de répondre aux mieux aux attentes des consommateurs sur les comparateurs en ligne.

Un nouveau produit de Santé Collective Modulaire, sur un modèle identique à celui de la Prévoyance Collective Modulaire, pourrait être commercialisé en fin d'année 2025 et permettre ainsi d'accélérer le développement de LOURMEL SOLUTIONS ASSURANCES.

En 2025, le développement de LOURMEL SOLUTIONS ASSURANCES s'appuiera ainsi sur les axes suivants :

- Les réponses à des appels d'offres Prévoyance et/ou Santé de courtiers pour des entreprises de taille moyenne (supérieure à 100 salariés),
- L'expansion du portefeuille via l'outil de Prévoyance Collective Modulaire distribué par le courtage de proximité ou les réseaux TPE/PME de plus grands courtiers partenaires en cours de référencement,
- Le développement ou la distribution de solutions de Santé Collective Modulaire à l'instar de ce qui a été conçu et développé sur la prévoyance,
- La recherche de nouveaux partenariats via un réseau de courtiers plus étendus (COLLECTEAM, Modulassur...) ou des distributeurs partenaires comme des Mutuelles (MUTUALIA Grand Ouest, Avenir Mutuelle...) en affaires directes ou en acceptation de réassurance,
- La signature de nouveaux contrats collectifs en santé sur-mesure dans le cadre de la résiliation infra-annuelle.

Les conditions de réassurance de la structure évolueront en 2025 afin d'écarter les risques de pointe en prévoyance dans l'éventualité d'un sinistre important ou d'un évènement provoquant plusieurs sinistres d'importance.

Le 17 février 2025, l'ACPR a averti LOURMEL SOLUTIONS ASSURANCES d'un contrôle sur place à date du 5 mars 2025 pour une durée maximale de 6 mois. Les recommandations seront vraisemblablement exprimées à l'automne 2025.

8. ANNEXES

8.1. Annexe 1 - Gouvernance

Liste des personnes morales parmi lesquelles les administrateurs de LOURMEL SOLUTIONS ASSURANCES exercent des fonctions de gestion, de direction, d'administration ou de surveillance et qui soit appartiennent au même groupement que la société, soit qui ont passé convention avec LOURMEL SOLUTIONS ASSURANCES

ADMINISTRATEURS LOURMEL SOLUTIONS ASSURANCES	AUTRES MANDATS
Hubert BALARESQUE, représentant permanent de l'actionnaire CARPILIG/P	Groupe LOURMEL, MGI, CARPILIG P, SGAPS LOURMEL, Comité Paritaire Professionnel (Retraite), OCIRP
Philippe BONNEAUD	
David LETAILLEUR	Groupe LOURMEL, SGAPS LOURMEL, CARPILIG P, Comité Paritaire Professionnel (Retraite), OCIRP
Joseph MAILLOT	MGI, SGAPS Lourmel
Denis REMANDE	Groupe LOURMEL, Comité Paritaire Professionnel (Retraite), SGAPS LOURMEL, CARPILIG/P
Patrice SACQUEPEE représentant permanent de l'actionnaire MGI	Groupe LOURMEL, Comité Paritaire Professionnel (Retraite), MGI, OCIRP, SGAPS LOURMEL, CARPILIG/P
Guy THEPAUT	Groupe LOURMEL, CARPILIG/P, SGAPS LOURMEL
Philippe VALAINS	Groupe LOURMEL, CARPILIG/P, SGAPS LOURMEL, Comité Paritaire Professionnel (Retraite)

CARPILIG/P : Caisse du Régime de Prévoyance de l'Imprimerie du Livre, des Industries Graphiques et des métiers de la communication, régie par le code de la Sécurité sociale dans le cadre des dispositions de l'article L.911-1 et suivant du livre IX du code de la Sécurité sociale (siège : 108, rue de Lourmel, 75015 Paris)

COMITE PARITAIRE PROFESSIONNEL (Retraite) : section professionnelle de l'imprimerie et des industries graphique de l'Alliance professionnelle Retraite Arrco - Institution de retraite complémentaire régie par le code de la Sécurité sociale - Institution ARRCO n° 201 (siège : 7 rue du Regard 75006 Paris)

GRUPE LOURMEL : Groupe paritaire de protection sociale composé de l'IRC Alliance Professionnelle Retraite Agirc-Arrco, CARPILIG/P, MGI & LOURMEL SOLUTIONS

ASSURANCES (siège : 108, rue de Lourmel, 75015 Paris)

MGI : Mutuelle générale Interprofessionnelle, mutuelle régie par le livre II du code de la mutualité et inscrite au Registre National des Mutuelles sous le n° 437 994 205 (siège : 108, rue de Lourmel, 75015 Paris)

OCIRP : Organisme Commun des Institutions de Rente et de Prévoyance, union d'institutions de prévoyance régie par le code de la Sécurité sociale (siège : 17, rue de Marignan, 75008 Paris)

SGAPS LOURMEL : Société de groupe Assurantiel de Protection sociale régie par le code de la Sécurité sociale, dont les membres sont MGI et CARPILIG/P et dont le siège se situe au 108 rue de Lourmel, 75015 PARIS

8.2. ANNEXE 2 - Bilans et Comptes de résultats 2020-2024

(K€)	2019-20	2021	2022	2023	2024
Fonds propres	9 954	10 070	8 398	10 213	17 668
Provisions techniques brutes	12,0	48,0	199,5	962	737
Total Bilan	10 551	11 152	10 420	14 317	21 334

	2019-20	2021	2022	2023	2024
Cotisations acquises Non Vie nettes	4,1	90,9	236	1 338	2 215
Produit des placements Non Vie				15	16
Autres produits techniques Non Vie	0,0	0,3	0,6	14	9
Charge des sinistres Non Vie	-3,8	-65,1	-198	-1 680,0	-1 903
<i>dont prestations et frais payés</i>	<i>-0,9</i>	<i>-51,5</i>	<i>-168</i>	<i>-1 422,2</i>	<i>-1 966</i>
<i>dont charges de prov.</i>	<i>-2,9</i>	<i>-13,6</i>	<i>-30</i>	<i>-258</i>	<i>63</i>
Charges des autres prov. Techniques Non Vie			-59	-155	62
Frais d'acquisitions et d'administration Non Vie	-3,9	-629,2	-1 021	-1 641	-2 174
Autres charges techniques Non Vie	-5,3	-169,4	-328	-677	-1 121
Résultat technique Non Vie	-8,9	-772,6	-1 369	-2 786	-2 896

	2019-20	2021	2022	2023	2024
Cotisations Vie nettes	1,5	4,8	11,9	113,6	151,2
Produit des placements Vie				2,0	2,1
Autres produits techniques Vie				2,9	18,8
Charges des sinistres Vie	-31,9	-0,4	-1,1	-38,3	-53,8
<i>dont prestations et frais payés</i>	<i>-31,8</i>			<i>-15,2</i>	<i>-39,4</i>
<i>dont charges de prov.</i>	<i>-0,2</i>	<i>-0,4</i>	<i>-1,1</i>	<i>-23,1</i>	<i>-14,4</i>
Charges des prov. d'Assurance Vie			-2,2	-30,8	19,0
Participation aux résultats					
Frais d'acquisitions et d'administration Vie	-526,9	-173,0	-264,4	-548,3	-321,0
Charges des placements vie				-0,3	
Autres charges techniques vie	-255,9	-47,4	-91,6	-200,8	-168,8
Produits des placements transférés au compte non technique	-0,3				
Résultat technique Vie	-813,0	-216,1	-347,3	-699,8	-352,5

	2019-20	2021	2022	2023	2024
Résultat technique Non Vie	-8,9	-772,6	-1 369	-2 786	-2 896
Résultat technique Vie	-813,0	-216,1	-347,7	-699,8	-352,5
Produits des placements	1 028,5	1 105,0	525,2	373,1	726,3
<i>dont revenus</i>					
<i>dont autres produits</i>					
<i>dont réalisation placements</i>	<i>1 028,5</i>	<i>1 105,0</i>	<i>525,2</i>	<i>373,1</i>	<i>726,3</i>
Produits des placements alloués du compte technique vie	-0,3				
Charges de placements			-610,4	-52,4	-0,02
<i>dont frais de gestion</i>					
<i>dont autres charges</i>				-0,01	-0,02
<i>dont réalisation placements</i>			-610,4	-52,3	
Produits des placements transférés à Non Vie				-15,4	-15,8
Autres produits non techniques					1,0
Autres charges non techniques			0,0	0,0	-8,5
<i>dont à caractère social</i>					
<i>dont autres</i>			0,0	0,002	-8,5
Résultat exceptionnel					
Impôts sur le résultat	-252,7		+130,4	-4,0	
Résultat de l'Exercice	-46,4	116,4	-1 671	-3 184	-2 546